

20 avril 2024

Coupe du monde N° 1

L'enchaînement des courses de sélections « Senior », des sélectives nationales et des coupes du monde ne permettra pas une préparation optimale des compétiteurs retenus sur les actions équipes de France Senior.

Le bureau de la commission nationale Course en ligne – Marathon – Paracanoë, a pris la décision d'accorder une dérogation pour les championnats de France de vitesse aux :

- 6 premiers kayaks hommes seniors
- 6 premières kayaks dames seniors
- 4 premiers canoës hommes seniors
- 4 premières canoës dames seniors

Cette dérogation concerne les monoplaces ainsi que les équipages dans lesquels ces compétiteurs ou compétitrices seront inscrits.

La commission nationale souhaite que les athlètes qui pourraient être présents sur les sélectives nationales fassent l'effort de participer à ces courses, cela reste important pour nos organisateurs que les meilleurs soient présents.